

# Pleudihen

Village



19/03/2021 n°2082

## LE JUDO CLUB PLEUDIHENNAIS A 35 ANS



C'est sous l'impulsion d'un judoka ceinture noire arrivé de Saint-Malo, Jean-Pierre Nantel, nouvel habitant de Pleudihen, que la section initiation Judo a vu le jour en 1984, sous le couvert du Stade Pleudihennais.

En 1985, les démarches auprès de la Fédération Française de Judo ont permis la naissance du « JUDO CLUB PLEUDIHENNAIS » qui y est affilié depuis maintenant 35 ans.

Ce nouveau club installé dans une petite commune était impensable. Seules les villes comme Dinan et Saint-Malo avaient des clubs avec énormément de licenciés.

La première année, 6 licenciés ont rejoint le club (entre 6 et 10 ans) puis, dès la 2<sup>ème</sup> année, le nombre n'a fait qu'augmenter pour atteindre il y a peu de temps plus de 150 licenciés.

Plusieurs ceintures noires de la région sont d'ailleurs issues du JCP, prouvant la qualité de cette école.

En 2005, la construction et la mise à disposition par la commune d'un Dojo flambant neuf a permis à de nombreux jeunes et adultes de découvrir ce sport et ses valeurs et ce, grâce à l'implication de bénévoles dévoués à cette pratique.

Aujourd'hui, l'association a besoin de nouvelles énergies pour passer un cap. Le JCP fait appel à de nouveaux membres afin de poursuivre son projet associatif.

En vue de préparer la prochaine assemblée générale, la commune, en association avec la Fédération Française de Judo, via son Comité Départemental 22, organise un temps d'échange pour envisager l'avenir du club. **Nous vous invitons à nous rejoindre pour cette réunion qui ne vous engage en rien et représentera déjà un encouragement à poursuivre cette belle aventure du JCP.**

**Cette réunion se tiendra le SAMEDI 27 MARS 2021 à 10h30 à la Salle des Fêtes.**

Pour des raisons d'organisation, nous vous remercions de nous indiquer si vous serez présents ou non par mail (mairie.pleudihen@wanadoo.fr), par téléphone (02.96.83.20.20) ou en déposant le coupon ci-dessous en mairie.

Bernard OGER

Mme  M.  NOM ..... PRENOM .....

J'assisterai à la réunion du 27/03

Je ne souhaite pas assister à la réunion

Je ne pourrai pas assister mais suis intéressé pour être contacté

Mon téléphone : .....

Mon courriel : ..... @ .....

**FERMETURE** du bureau de  
poste de PLEUDIHEN  
**LUNDI 22 MARS**

**Travaux de raccordement :**  
mise en service d'une  
nouvelle conduite

**COUPURE D'EAU**  
de 9h00 à 12h00

- **Lundi 22 mars** du réservoir jusqu'à la ligne SNCF, village Les Landes Belhotes, Marival, La Forge, ZA la gare
- **Mardi 23 mars** Le bas de la Lande, La gerdrie
- **Mercredi 24 mars** La furetais et la gare et Marival

L'alimentation de Pleudihen se fera via La Ville Guillaume

L'alimentation de la Chapelle de Mordreuc par La Vicomté-sur-Rance



**MARCHÉ tous les MARDIS**  
de 9h à 13h place de la mairie

Fruits et légumes, poissonnerie, fleurs, boucherie-charcuterie, galettes, artisanat, fromages, produits laitiers fermiers...

### INFOS PRATIQUES



**Sapeurs-pompiers :**

112 ou 18 (fixe)

**Médecin :** 15. **Pharmacie :** 3237

**Sage-femme :** 09.84.45.25.37

**Assistante sociale :** RDV au  
02.96.80.00.80

**Association « Soleil et Sourires » :**  
02.96.83.20.75

**Ambulances de La Rance :**  
02.96.83.38.64

**Conciliateur de justice :** permanence  
le **Mardi, de 9h à 11h30** en mairie de  
Pleudihen ☎ 02.96.83.20.20

**Taxi LEMOINE** 06.08.54.09.22

**Solidarités Nouvelles face au chômage** reçoit en mairie sur RDV  
chaque 2ème mardi du mois.  
Inscription au 02.96.83.20.20

**TRI SÉLECTIF (sacs jaunes).**

Dans les villages : **mardi 30/03**

Dans le bourg : **tous les mardis.**



## INSCRIPTIONS aux ECOLES

### ECOLE COMMUNALE « ENTRE TERRE ET MER ».

Suite à l'annonce de l'ouverture de la 6ème classe, n'hésitez pas dès maintenant à prendre un premier contact avec la directrice de l'école communale et convenez d'un rendez-vous afin de visiter et rencontrer le personnel de l'école. Ensuite rendez-vous en Mairie pour une première inscription, avec le livret de famille. RDV au 02.96.83.21.29 ou par mail : [ecole.0221556x@ac-rennes.fr](mailto:ecole.0221556x@ac-rennes.fr)

### « PORTES OUVERTES » PERSONNALISEES A L'ECOLE NOTRE-DAME

Venez découvrir notre école et ses équipements. Toute l'équipe enseignante vous accueille à l'occasion de rencontres individuelles.

N'hésitez pas à nous contacter pour prendre rendez-vous :  
Anne-Cécile Québriac : Tél : 09 61 46 52 08 ou 02 96 83 35 43 (mardi). <https://ecolenotredame.toutemonecole.fr/>



## ASSOCIATION

### « Demain ça commence aujourd'hui »

Les périodes de confinement ont confirmé que l'outil numérique est devenu indispensable : (scolarité des enfants, télétravail, maintien du lien social et familial...). L'association Ordi Grand Ouest, regroupe plusieurs structures de reconditionnement informatique bretonnes et propose aux personnes de s'équiper en ordinateurs fixes reconditionnés prêts à l'emploi et dont le prix est déterminé en fonction des ressources. Pour cela elle récupère du matériel informatique déclassé auprès des entreprises et collectivités. Nous avons pour certains d'entre nous en tête un placard ou une réserve au travail où s'amoncèlent claviers, souris, serveurs, écrans portables, ils peuvent récupérer tous vos dons. L'effacement des données et la traçabilité du matériel que vous leur confiez est bien sûr garantie.

Aujourd'hui pour faire face à une demande croissante de la part des collèges, lycées et particuliers...ils lancent un appel aux dons pour récupérer plus particulièrement des écrans plats en état de fonctionnement.

Si vous possédez quelques écrans, vous pouvez les contacter et organiser les modalités de prise en charge [contact@ogo.bzh](mailto:contact@ogo.bzh) ou au 06 22 09 86 53.

## STADE PLEUDIHENNAIS FOOTBALL



En raison de la crise sanitaire, la traditionnelle soirée Tartiflette n'aura pas lieu. En revanche, nous vous proposons

**une TARTIFLETTE à emporter le samedi 27 mars.**

Menu : Tartiflette, dessert au prix de 10 €. Retrait de 10h30 à 12h – salle des fêtes.

**Sur réservation avant le mercredi 24 mars** auprès des dirigeants, encadrants ou au 06 61 77 38 28 (téléphone ou SMS) ou par mail [maurice.boixiere@orange.fr](mailto:maurice.boixiere@orange.fr)

\*\*\*\*\*

Après le succès de samedi dernier, le Stade Pleudihennais donne rendez-vous le

**samedi 20 mars de 10h à 12h sur le city stade à Pleudihen**

à toutes les personnes qui souhaitent pratiquer

**le FOOT EN MARCHANT.**

**Rappel du Foot en Marchant :** Version lente du football avec des règles aménagées permettant une pratique loisir totalement sécurisée, accessible à toutes et tous.

## CONTROLE SANITAIRE

Date et lieu du prélèvement : **16 février 2021 – le Bourg**

**Nitrates (en NO3) : <1 mg/L** (limite de qualité supérieure : 50)

**Conclusion sanitaire : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

## COVID19 : renforcement des mesures sanitaires dans le département des Côtes d'Armor

Le département des Côtes d'Armor n'est pas épargné par la reprise épidémique. La progression des variants sur l'ensemble du territoire rend la situation particulièrement fragile.

Cette situation appelle à une vigilance renouvelée et un respect scrupuleux des mesures sanitaires. Face au virus, chaque geste compte, restons chacun mobilisés, continuons d'appliquer strictement le couvre-feu et les gestes barrières, dont le port du masque, qui constitue une protection efficace et incontournable contre le virus. Même en extérieur, le masque doit être porté dans les lieux fréquentés.

**C'est pourquoi, le préfet des Côtes d'Armor a décidé de renforcer les mesures de lutte contre l'épidémie de COVID19 dans le département.**

**Ainsi, à compter du 16 mars et, à ce stade, jusqu'au 7 avril 2021**

\* **le port du masque est obligatoire** pour tout piéton de onze ans et plus **sur le territoire du département des Côtes-d'Armor ;**

\* **la consommation sur la voie publique de boissons alcoolisées du 3ème au 5ème groupe est interdite sur l'ensemble du département ;**

\* **l'utilisation de musique amplifiée est interdite sur la voie publique sur l'ensemble du département.**

\* **les vide-greniers, brocantes, braderies et déballages sont interdits ;** par ailleurs les maires seront invités à s'assurer que l'organisation de leurs marchés est de nature à garantir le respect de gestes et mesures barrières, à prévenir la constitution de regroupements de plus de six personnes en leur sein, et à offrir une surface de 4 m<sup>2</sup> à chaque client.

Le non-respect des obligations de port du masque est puni d'une amende de 135 euros. Chacun est invité lors de ses déplacements à prendre connaissance de l'obligation signalée par des panneaux sur la voie publique et sur le site de la préfecture.

(source : <https://www.cotes-darmor.gouv.fr/Politiques-publiques/Sante/Covid-19/>)



## Les rendez-vous de la mission locale

**Quel métier pour moi ?**

**Des formations près de chez vous**

16-25 ANS

### Les métiers de l'industrie

**Objectif :** Découvrir, s'y former, travailler...

Toutes les réponses à vos questions sur l'industrie

**Réunion d'information le 25 mars 2021 – 9h30- 12h00 à la mission locale de Dinan** (5 rue Gambetta - 22100 DINAN)

### Les métiers de l'hôtellerie-restauration

**Objectif :** Découvrir les métiers de l'hôtellerie et de la restauration au travers d'un film.

Echanger avec des professionnels qui répondront à toutes vos questions : les métiers, les missions, le recrutement, les compétences à avoir,...

Obtenir des informations sur les formations possibles sur notre territoire.

**Réunion d'information le 25 mars 2021 – 10h00 à Lamballe Terre et Mer** (41 rue Saint Martin 22400 LAMBALLE)

**Au choix :** vous pouvez assister à cette information à **Lamballe** (41 rue St Martin) ou **la suivre depuis chez vous, sur Facebook Live** <https://www.facebook.com/citedesmetiers22/live>

**Infos et inscription au :** 02.96.76.51.51